



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Pau, le 15/12/2020

LANCEMENT DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES DU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Si les petites centralités font face à de nombreuses difficultés, elles sont également un lieu d'innovations et ont démontré durant la crise sanitaire de la COVID-19 leur attractivité, leur capacité à inventer des modalités de vie et à créer de la valeur. À ce titre, le programme « Petites villes de demain » s'inscrit dans la droite ligne du plan de relance, en concrétisant la « nouvelle donne territoriale » et ses deux piliers : la transition écologique et la résilience.

Composante essentielle de l'Agenda rural du Gouvernement, présenté par le Premier ministre en septembre 2019, le programme « Petites villes de demain » vise à offrir aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation.

Cette initiative ambitieuse se veut avant tout partenariale en s'inscrivant en complémentarité avec les politiques existantes développées, comme notamment celle portée par le Conseil régional sur la revitalisation des centres bourgs.

Le déploiement du programme « Petites villes de demain » dans les Pyrénées-Atlantiques concerne 8 EPCI rassemblant 20 communes, dont voici la liste :

- Arudy
- Arzacq-Arraziguet
- Garlin
- Hasparren
- Hendaye
- Laruns
- Lembeye
- Mauléon-Licharre
- Mourenx
- Morlaas
- Navarrenx
- Nay
- Oloron-Sainte-Marie
- Orthez
- Pontacq
- Saint-Jean-Pied-de-Port
- Saint-Palais
- Saliès-de-Béarn
- Sauveterre-de-Béarn
- Serres-Castet

Début 2021, les 8 EPCI et les centralités lauréates seront réunis sous la présidence du préfet pour présenter les modalités du programme et sa mise en œuvre.

Vous trouverez également joint à ce communiqué la carte permettant de localiser les centralités par regroupement au sein des EPCI.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr | [@prefet64](https://twitter.com/prefet64)

2/2

2 rue du Maréchal Joffre

64 021 Pau Cedex

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr | [@prefet64](https://twitter.com/prefet64)

2/2

2 rue du Maréchal Joffre

64 021 Pau Cédex